



PORT DE LIBOURNE - SAINT-EMILION



TARIFS HT 2021 (à compter du 1^{er} janvier 2021)

TVA 20% - Taxe de séjour non incluse

Modalités de paiement précisées dans le règlement portuaire en vigueur

Bateaux à usage professionnel		Abonnement sur une année civile
Bateaux à passagers sans hébergement	Par escale*	5 escales
Capacité inférieure ou égale à 50 passagers	110 €	385 €
Capacité supérieure à 50 passagers	250 €	875 €

*1 escale = 1 stationnement de 24 h maxi (en référence au règlement particulier du Port)

Bateaux à passagers avec hébergement	Par toucher**	Abonnement sur une année civile			
		5 touchers	10 touchers	20 touchers	en touchers illimités
Capacité inférieure ou égale à 50 passagers	250 €	1 000 €	1 875 €	3 500 €	26 500 €
Capacité entre 51 et 100 passagers	450 €	2 000 €	3 750 €	7 000 €	
Capacité supérieure à 100 passagers	620 €				

** 1 toucher = 1 stationnement de durée variable sur autorisation du Port

Autres bateaux professionnels	Par escale*	Abonnement		
		par semaine	par mois	par an
Inférieurs à 20 m de long	6 €	14 €	55 €	624 €
Entre 20 et 30 m de long	10 €	15 €	60 €	

*1 escale = 1 stationnement de 24 h maxi (en référence au règlement particulier du Port)

Bateaux à usage particulier	Abonnement de courte durée***					Abonnement de longue durée***	
	Par stationnement de moins de 2 heures***	moins de 2 heures 1 fois par semaine par an	1 jour à partir de 3 heures	3 jours	5 jours	par mois	par an (année civile)
Inférieurs à 9 m de long	4 €	150 €	10 €	25 €	45 €	135 €	950 €
Entre 9 et 18 m de long	5 €	190 €	13 €	32 €	60 €	180 €	1 170 €
Entre 18 et 25 m de long	8 €	-	16 €	65 €	115 €	345 €	1 440 €

***incluant eau et électricité sur demande de branchement ponctuel

Privatisations des pontons pour manifestations - tous pontons (hors eau et électricité)	1 jour	Forfait 3 jours
Activités caritatives ou sans but lucratif, activités sans but lucratif	gratuit	gratuit
Activités commerciales ou promotionnelles	100 €	250 €
Eau	1,80 €/m ³	Occupation du domaine portuaire à terre (hors eau et électricité)
Dépôt de garantie Badge	100,00 €	Terrasse ouverte (du 15/04 au 15/10)
		2,50 € le m ² /jour

NB : Tous les emplacements sont attribués par la Direction du Port en fonction des disponibilités et selon les modalités indiquées dans le règlement portuaire en vigueur

Pour toutes prestations supplémentaires, veuillez vous rapprocher de la Direction du Port